

# FRANCE. — XVII<sup>E</sup> SIÈCLE

## LES PIÈCES DE RÉCEPTION D'UNE RICHE MAISON.

Les maisons opulentes contenaient deux appartements pour les deux saisons. (LA BRUYÈRE, *du Mérite personnel*.)

Le style franco-bolonais des salles *d'assemblée de compagnie*, des grands hôtels du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle est fort connu, et participe, plus ou moins, de ce qui se voit dans les appartements royaux du château de Versailles, décorés sous la direction de Le Brun. C'étaient des constructions intérieures, de caractère architectural, où l'on employait le marbre, les bronzes, les matières précieuses, en nature ou simulés par la peinture. La pièce principale des appartements de grande réception, celle où se donnaient les concerts et où se tenait le jeu, affectait souvent la forme d'une galerie. La décoration de la *chambre du lit* était généralement traitée dans ce genre architectural dont les exemples abondent, n'y eût-il que ceux sortis de l'inépuisable burin de Lepautre.

Le caractère de la décoration des pièces de l'habitation proprement dite, de celles qui servaient aux réceptions journalières, était sensiblement différent et certainement d'un goût plus national; on revêtait alors les murailles, dans toutes leurs parties, avec des lambris de menuiserie. On considérait ce revêtement, en France et dans les pays se rapprochant du nord, comme d'une grande utilité pour échauffer les pièces et les rendre sèches et habitables peu de temps après la construction. Le lambris à *hauteur de chambre* devint d'un usage général. Il prit progressivement un autre caractère que le lambris à *hauteur d'appui*, employé à une époque antérieure pour décorer le pourtour des pièces tapissées. Peu à peu on y introduisit des tableaux, des pilastres, etc., disposés symétriquement et se répondant.

A l'époque à laquelle appartient notre restauration on avait pour coutume de diviser les panneaux en deux séries, par une espèce de frise régnant à mi-hauteur tout autour de salle. La surface en était partout ornée.

Les panneaux étaient tous de figure régulière : rectangulaire, ronde, ovale. Ils étaient obtenus par un simple travail d'assemblage de moulures, baguettes, boudins, etc., de la menuiserie courante. Il fallait beaucoup de précision dans ce travail pour lequel on employait le chêne dit de Hollande, ou de Vauge, en Lorraine; le sapin n'était utilisé que dans les pièces secondaires. La sculpture de détail, enrichissant les parties planes de cette menuiserie, était peinte; et, souvent, ces trompe-l'œil donnaient aux surfaces mordorées une valeur d'optique égale à celle qu'aurait pu produire le mordant d'un ciselet.

Il existe encore de nombreux exemples de pièces décorées avec le seul appareil de cette menuiserie, formant des panneaux répartis sur les parois, depuis le parquet jusqu'au plafond, sans dorure et sans autre addition de peinture qu'une couche uniforme de blancs variés. Est-ce un état de préparation resté inachevé? ou est-ce une réaction contre une profusion extrême, d'ailleurs fort onéreuse; dont la mode ne fut que passagère? les deux données sont admissibles. La chambre dite de M<sup>me</sup> de Sévigné, à l'hôtel Carnavalet (1), offre un exemple de cette décoration en divisions de menuiserie, sans aucune autre espèce d'additions. Dans l'état complet, typique, la boiserie était dorée, rehaussée de sculptures en trompe-l'œil, et le champ des panneaux était rempli par des sujets peints à toutes couleurs.

Dans une pièce ainsi décorée de haut en bas, où tout était un attrait pour l'œil, où l'on n'aurait pu, sans sacrifice coûteux, placer un meuble fixe, on ne vit plus que des meubles volants, des tables, des sièges; on prit l'habitude d'établir les armoires derrière le lambris, dans l'épaisseur de la construction, les guichets conservant la symétrie générale; enfin, à côté de la porte à baie profonde, on adopta aussi l'usage des portes dissimulées, nécessaires

(1) Aujourd'hui Bibliothèque de la ville de Paris.

pour les dégagements, ce que l'on appela les *fausses portes*, pratiquées en pleine décoration, pour n'en pas altérer l'ordonnance.

Ces chambres de l'habitation, dont quelques-unes, ainsi qu'il a été dit, servaient aux réceptions journalières, étaient alors appelées des *cabinets*, empruntant leur nom à leurs différents usages.

Le *grand cabinet* était consacré à conférer d'affaires particulières avec ceux que l'état ou la dignité du maître de la maison amenaient chez lui. Il était placé devant la chambre à coucher, et non après. Le *cabinet paré* servait à rassembler les tableaux ou les curiosités. L'*arrière-cabinet* contenait les livres, le bureau, et c'est là que l'on recevait en particulier, à la faveur des dégagements dont il était environné, les personnes de distinction qui dit l'*Encyclopédie*, « demandent de la préférence ». Un autre enfin, servant de serre-papiers, était consacré à la conservation des titres, des contrats, de l'argent.

La chambre représentée est certainement l'expression la plus complète du genre de décoration des cabinets de l'époque : c'est le fameux *cabinet de l'Amour*, conçu par Le Sueur, exécuté par lui-même et, sous sa direction, par Perrier, Romamelle, Herman et Patel. Il devait son nom à l'unité des sujets des tableaux et des trophées de la boiserie, exprimant le triomphe de l'Amour. En fait, la présence du bureau et du secrétaire figurant dans la gravure que B. Picart a laissée de cet intérieur, montre quelle était la destination de cette pièce; c'est l'*arrière-cabinet* dont on a vu l'emploi. Il était toujours situé au rez-de-chaussée, ce qui lui assurait la facilité de dégagements répondant à son emploi.

Il est intéressant de savoir que les figures d'amours tenant les armes des dieux ont été peintes par Le Sueur lui-même, et qu'ainsi à la symétrie, qui fut un des principaux éléments de cette décoration, venait parfois s'ajouter la touche des maîtres du grand art.

L'hôtel Lambert, où se trouvait ce cabinet de l'Amour, est encore riche de la galerie dite *des Travaux d'Hercule*, due à Lebrun, galerie de grande réception dont nous avons indiqué les caractères généraux. Elle est au premier étage, où se trouvait aussi un cabinet, dit *des Muses*, décoré par Le Sueur, ainsi que la voussure d'une salle de bains située au-dessus, véritable bijou d'ornementation peinte, qui existe encore. Il peut être utile de remarquer la situation de ces bains au deuxième étage. Il n'est pas non plus sans intérêt d'observer que cette demeure opulente, dont l'*arrière-cabinet* s'appelait le *cabinet de l'Amour*, avait été construite et décorée pour un magistrat. Claude-Jean-Baptiste Lambert, sieur de Thorigny, depuis président de la chambre des comptes, était conseiller au parlement lorsque, sur les dessins de Le Vau, on lui élevait cet hôtel auquel le nom de Lambert est resté. Il est situé à la pointe de l'île Saint-Louis, anciennement Notre-Dame, et appartient aujourd'hui à M. le prince Czartoryski. Nous devons à l'obligeance du prince, si particulièrement accueillant pour les artistes, d'avoir pu restaurer en toute certitude ces lambris dorés, la chambre à coucher de M<sup>me</sup> la comtesse Dzialynska, sa sœur, où il nous a été permis de pénétrer, étant identiquement de la même facture et vraisemblablement aussi des mêmes mains.

Ainsi qu'on le voit, sauf quelques consoles supportant des porcelaines de Chine et une statuette de l'Amour enfant, rien de fixe ne déroge à la vue quoi que ce soit de la décoration murale. Quant à la cheminée, toujours importante dans l'ornementation d'une pièce, on y trouve un miroir, ce qui était une nouveauté pour l'époque; on se révolta même contre cette nouveauté : on avait peine à s'accoutumer au vide que les glaces représentent sur une partie qui ne pourrait se soutenir sans être un corps opaque; néanmoins la mode en prévalut. La dimension de ce miroir ne doit pas étonner lorsqu'on songe que l'étamage des glaces n'était pratiqué que depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. On ne les faisait pas alors plus grandes, et lorsque l'on voulut donner plus d'extension à ce genre de décoration dans les cheminées dites à *la royale*, on les superposait sans parvenir à dissimuler le trait de jonction, restant fort apparent. Ce n'est définitivement qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle que les glaces ont pris la place des bas-reliefs de sculpture et des membres d'architecture de plâtre, de marbre, de stuc ou de menuiserie qui décoraient auparavant les manteaux de cheminée.

Les deux colonnes latérales en pilastres appartiennent à un genre d'architecture employé dans les vestibules ou dans les grands appartements; le motif des appliques de bronze doré pour la réflexion de la lumière nous a été fourni par Lepautre.

(Aquarelle de M. Stéphane Baron.)





Brandin lith.

Imp. Firmin Didot et C<sup>ie</sup> Paris.

FRANCE XVII<sup>TH</sup> CENTY

FRANCE XVII<sup>E</sup> SIECLE

FRANKREICH XVII<sup>TES</sup> JAHR